SIG 972

Réunion Bilan IIIe JIG

22 juin 2012, Campus de Schoelcher

Étaient présents : les membres du groupe de projet IIIe JIG, les membres du comité technique, Dominique Caillaud, président de l'AFIGÉO, Pierre Lavergne, géomaticien de l'Agence d'urbanisme de Montbéliard / FNAU.

Le président Maurice Burac souhaite la bienvenue aux participants, les remercie et les félicite chaleureusement pour le succès de la troisième JIG. Que ce soit par la qualité des participants, leur grand nombre, l'intérêt des débats et l'accueil du public, les résultats ont dépassé les espérances. Le président demande à chacun de tirer les conclusions de cette journée pour ensuite définir les perspectives de l'après-JIG pour l'ensemble de l'association.

Les intervenants, à l'unanimité, expriment leur satisfaction du bon déroulement de la manifestation. Pour M. Rogister (ODE), SIG 972 doit pouvoir constituer l'open data de la Martinique, en assurant au maximum la mutualisation des données en direction du public. Jean-Christophe Rouillé (DEAL) confirme qu'on est déjà dans cette voie. L'important est de consolider le géoportail, axer davantage nos travaux sur une valorisation via le site Web. Il faut passer d'un géoportail SIG 972 à un géoportail Martinique. La population attend de plus en plus l'accès aux données pour le public. Christophe Clairis (ADUAM) estime que l'accent doit être mis sur la dotation en moyens de l'association. Ce sont les premiers besoins. Le maximum doit être fait pour réunir les moyens financiers. Il faut renforcer l'adossement à l'AFIGÉO, confirmer la synergie actuelle. Un excellent travail a été fourni par le comité technique. Il reste à établir les meilleures relations avec les partenaires extérieurs, par exemple avec les professionnels géomètres. Jean-Christophe Rouillé souligne les avantages et inconvénients des partenariats extérieurs. L'expérience mérite d'être tentée, car jusqu'ici, rares ont été les professionnels demandeurs d'échanges ou de coopération avec SIG 972.

Pour le président de l'AFIGÉO, les résultats de cette IIIe JIG sont très intéressants. Les progrès réalisés sont perceptibles dans la démarche suivie. Si les services de l'État ont été parmi les premiers à se mobiliser pour la production et la mutualisation de l'information géographique, les engagements des autres membres de SIG 972 ont été progressifs et la réussite est au rendez-vous. Cela dit, il y a un manque évident de lisibilité dans le positionnement de SIG 972 qu'il va falloir résoudre au plus vite. L'association SIG 972 est l'infrastructure de données géographiques (IDG). Or elle est perçue, du fait de sa dénomination, comme n'importe quel membre pourvoyeur de données. Il faut changer de vision. C'est le moment de donner de la consistance à l'IDG, en modifiant son appellation et en renforçant sa structure avec le recours à un staff de deux ou trois personnes, susceptible de renforcer sa vocation d'ouverture vers les utilisateurs de SIG. Cette cellule permettra à l'association de s'ouvrir aussi bien sur les partenaires privés comme les ressortissants de la CCIM, les chambres syndicales, les structures associatives comme la Fédération départementale des chasseurs, que sur l'Association des maires de la Martinique. Contribuer à une meilleure production et mutualisation de l'information géographique, participer à la formation continue et l'information des techniciens, des élus locaux, des agents municipaux

s'avèrent indispensables pour l'IDG, dans la préparation de la phase du citoyen créateur de l'information géographique.

Le plus dur a été déjà fait. Les membres de l'association disposent de bonnes bases de données. Il faut maintenant créer l'état d'esprit « au service du territoire » en matière d'analyse, de diagnostic, de proposition, etc. Le réseau étant constitué, il importe de le rendre incontournable. L'objectif est de chercher de la légitimité territoriale. Tous les partenaires sont concernés. En matière de financement, il faut aller vers un relais de service rendu ou une plate-forme de service. L'expérience des centres régionaux de l'information géographique (CRIGE) en France, les modalités de création de Géo Vendée, par exemple, sont à analyser. Ce sont de véritables entonnoirs d'entrée dans le territoire.

À la question de Jean-Christophe Rouillé sur le niveau requis des besoins humains et financiers pour une IDG, le président Caillaud répond que GéoVendée fonctionne avec deux personnes dont un ingénieur géomaticien. L'association vit des cotisations de ses membres. Le budget de fonctionnement atteint 180 000 euros. La cotisation est calculée en fonction de la parcelle, du territoire (7 centimes par parcelle). S'agissant de la Martinique, on pourrait avoir recours à une cotisation par nombre d'habitants. Pour Géo Vendée, les acquisitions de logiciels, référentiels, sont financées à 80% par la Région. Les 20% restants correspondent aux subventions des membres, chaque année plus nombreux. Tous les membres accèdent aux données, par abonnement pour services rendus, ou pour une cotisation ne dépassant pas 1500 euros. Le service en ligne est très efficace (suivi des travaux de voirie, suivi des points d'eau pour la défense incendie, consultation des données cartographiques par les acteurs n'ayant pas de SIG). Il permet d'éviter les frais de personnel à recruter pour l'obtention, l'acquisition des données. GéoVendée est la cellule technique de confiance… Les données font l'objet d'un catalogage.

La gouvernance de ce centre de ressources en géomatique et infrastructure de données géographiques est assurée par trois partenaires : l'Association des Maires de Vendée, Vendée-Eau et le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SYDEV). Le conseil général, au début hostile à l'IDG a dû finalement adhérer, ayant pris trop de retard en matière organisationnelle. Globalement, les choses vont mieux, même si des conflits doivent être réglés en permanence. Pour terminer, on pourrait penser que le Conseil régional de la Martinique n'ait pas besoin de créer son propre SIG, du fait déjà de l'existence de SIG 972 ou des particularités territoriales. L'idée d'un groupe de travail associant l'ensemble des partenaires concernés par l'objet de SIG 972, dont le conseil général et le conseil régional, et chargé d'approfondir la réalité actuelle de l'IDG devrait permettre d'aller vers une fédération de partenaires plus large, au travers de ce qui pourrait devenir « Géo Martinique ».

Pour Ghislaine Alaric (Ville de Fort-de-France), SIG 972 devrait se rapprocher de la Communauté des communes du Nord (CCNO) pour répondre aux besoins de ces collectivités en matière d'information géographique. Cette entité est en effet le référent des communes membres dans ce domaine. Diverses réponses peuvent être apportées à la CCNO selon les intervenants. L'important est de ne pas laisser aux seuls vendeurs de logiciels le soin de répondre aux questions concernant les besoins des communes ou de la CCNO en matière d'information géographique.

Pierre Lavergne confirme à son tour qu'en matière de structuration et de fonctionnement de SIG 972, il lui semble que le plus dur a été fait. L'esprit partenarial s'exprime à travers un certain nombre de réalisations et de projets de coopération entre les membres. C'est le moment de faire un bilan de la situation, en matière d'avancées techniques. Il faut constituer une mémoire du territoire, appréhender les questions de financement, résoudre la question du

pilotage, y compris technique. Tous les modes de financement sont à considérer. Une équipe technique est à mettre en place pour structurer « Géo Martinique ».

La valeur ajoutée en SIG est le partage de données. Il faut que l'intérêt économique des services, des applications mises à la disposition des utilisateurs de données soit exprimé et visible. Les offres de services de l'IDG méritent d'être connues. À titre d'exemple, le Comité du tourisme doit être en mesure de savoir à tout moment, ce qu'il peut commander à l'association comme donnée, comme couche d'information. Il faut pouvoir offrir un véritable service économique. La même logique est à prendre en compte en ce qui concerne la satisfaction des besoins des collectivités.

Le représentant du SMEM souligne, en matière d'éclairage public, que la CCNO, qui ne dispose pas de donnée s'était rapprochée du syndicat pour en acquérir. Il faudrait que dans le nouveau type de démarche à mettre en œuvre il y ait un rapprochement entre le SMEM et SIG 972. Pour le Président Caillaud, il faut faire en sorte que des référentiels communs soient choisis par SIG 972 et le SMEM. Cette approche semble difficile à valider par le SMEM, car le contrat liant ce dernier à EDF ne prévoit pas de partager l'information géographique des communes. Il faudra ouvrir des négociations avec EDF. Il y a aussi un travail permanent d'actualisation des fichiers des données de base à assurer. Ghislaine Alaric fait part du fait, qu'il y a quelques années, EDF s'était rapprochée des communes pour un meilleur partage de l'information géographique produite.

J-C Rouillé demande au président de l'AFIGÉO d'éclairer les participants sur le fonctionnement en la matière de Géo Vendée. Le président souligne l'importance du rôle joué par le SYDEV et le Conseil régional dans la gouvernance. J-C Rouillé rappelle la réflexion menée, il y a deux ans, par les membres de SIG 972, sur l'importance du recrutement d'un animateur technique. Il souhaiterait connaître davantage du système PRODIGE. Le président Caillaud, par des exemples précis, met l'accent sur le fait qu'un peu partout, le système PRODIGE dépend des personnalités qui le mettent en œuvre, notamment en ce qui concerne les applications techniques.

Le président de SIG 972, dans une courte synthèse fait le point sur les positions exprimées. Les participants sont unanimes à reconnaître la nécessité de consolider l'association, y compris par le recours à une dénomination plus conforme aux objectifs à atteindre. Pour Ghislaine Alaric, il faut considérer qu'il y a un avant et un après 3è JIG. La question de la consolidation structurelle interpelle chacun. À la question « Comment éviter que la gouvernance de l'association ne s'affaiblisse sous le poids d'un recrutement hétéroclite de membres ? », le président de l'AFIGÉO souligne que l'association devra pouvoir disposer d'une organisation interne et d'un financement le plus rigoureux possible. Son ouverture sera assurée par la signature d'un maximum de conventions de coopération avec les partenaires extérieurs. À ce propos, il semble que la formule de l'association soit plus adaptée que celle du GIP, notamment en ce qui concerne la dynamique de gestion. Une autre limite du GIP pourrait être atteinte si l'IDG devait intégrer le schéma régional du haut débit, son budget s'avérant très faible, par rapport au coût de l'opération programmée. Le Président Caillaud rappelle la grande diversité des statuts et des membres des IDG. L'IGN est, par exemple, membre du Centre régional auvergnat de l'information géographique.

Stéphanie Suez Panama-Bouton (SIGMA / Conseil Général) fait part de la coopération menée entre la CCNO et l'assemblée départementale. Dans l'objectif d'une consolidation de l'information géographique au service du territoire, elle estime le moment venu pour SIG 972, en tant qu'IDG, de se rapprocher du Conseil général afin d'étudier les modalités de la mise en œuvre d'une convention de coopération dans ce domaine de l'information géographique. Le

Président Caillaud souligne que le renforcement d'une association comme SIG 972 pourrait passer par une consolidation structurelle, avec par exemple une réforme des statuts prévoyant des membres de droit susceptibles de représenter les principales collectivités territoriales et chambres syndicales concernées par l'information géographique, en veillant au meilleur équilibre entre les représentations de l'État et des collectivités. La recherche du meilleur consensus pour garantir le bon fonctionnement de l'association passe par la mobilisation de tout ce dont l'IDG pourrait compter de médiateurs neutres. Pour atteindre ses objectifs, SIG 972 devra veiller en permanence à l'information des chefs de service, des directeurs régionaux de service insuffisamment sensibilisés aux atouts de l'information géographique en matière de développement et d'aménagement. Il y a un intérêt politique évident à ce que les directeurs de service, collaborateurs des élus ou des directeurs d'organismes partagent les objectifs définis en matière d'information géographique pour le territoire. L'assemblée annuelle des maires de France, avec la forte représentation des élus des outre-mer semble être un bon rendez-vous pour des échanges d'expérience en matière de production et de mutualisation de données.

Après un dernier tour de table, le Président Maurice Burac remercie les participants pour la qualité et la richesse de leurs contributions. Les orientations qui en découlent feront l'objet de larges échanges et de propositions au sein des organes de l'IDG. Le président appelle à une coopération renforcée entre SIG 972 et l'AFIGÉO. Il suggère que les journées de l'information géographique se fassent non plus tous les quatre ans, mais à intervalle beaucoup plus rapproché.

Maurice BURAC
Président de SIG 972